

2010, NOUVELLE DÉCENNIE

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Passeports suisses / Biométrie	6
Generalrat	7
Le patrimoine forestier bourgeois	8
Service d'hiver / Winterdienst	9
	10
La deuxième piste de glace du Site sportif de Saint-Léonard (SSSL)	11
Le Futsal Team Fribourg Old Fox	13
A la Bibliothèque In der Bibliothek	14
Mémento	15 16

Cette année 2010 est la porte d'entrée vers une nouvelle décennie, avec de nouvelles visions, de nouveaux objectifs et de nouveaux défis pour notre ville. L'avenir, oui l'avenir, c'est nos enfants, nos jeunes, nos apprentis et nos étudiants. Nous devons être particulièrement attentifs à eux, les entendre et les écouter.

Pendant ces périodes difficiles d'instabilité économique, d'individualisme, de radicalisation politique, les jeunes sont les premiers malmenés. L'entraide solidaire, le regroupement des forces positives devront être le leitmotiv des dix prochaines années.

Nous, les adultes, devons être des exemples, crédibles et visibles. Nous devons proposer des perspectives, oser des projets ambitieux et ne pas être de simples gestionnaires.

res qui comptent leurs sous et craignent d'investir.

La fusion du Grand Fribourg, que nous espérons en 2016, l'ouverture de la Salle Equilibre, la réalisation du Site sportif de Saint-Léonard doivent être des expériences collectives positives, où chacune et chacun doit pouvoir s'exprimer et faire valoir ses idées. Si cela reste le fait de quelques privilégiés ou l'affaire de quelques spécialistes, Fribourg aura manqué quelque chose. Cela exige donc des responsables politiques un recentrage sur les valeurs de base que sont le bien commun, l'égalité des chances et une vision à long terme. Cela exige aussi de défendre une politique qui aille au-delà des intérêts de nos partis, de notre classe sociale, de notre milieu professionnel ou encore de nos porte-monnaie.

Parler de droiture en politique peut paraître naïf, ringard ou carrément dépassé. Mais si nous pouvons retenir une leçon de la crise financière et économique, c'est probablement celle-là: vivre sans autres lois que celles du dieu «Marché» nous conduit dans un mur.

Permettre à nos enfants et à nos jeunes d'acquérir leur autonomie, c'est leur donner la parole, leur offrir un encadrement, leur donner des références, les soutenir dans leurs projets. Ce devrait être l'objectif principal de toute politique.

A toutes et à tous mes vœux les meilleurs pour cette décennie qui commence.

Madeleine Genoud Page

CONCOURS

**«La Bourgeoisie
de la Ville de Fribourg»**

De quelle Fondation
bourgeoise fait partie
le Foyer des Bonnesfontaines?

Réponse jusqu'au 20 février 2010 à
«Concours 1700», Secrétariat de Ville,
Maison de Ville, 1700 Fribourg,
ou à concours1700@ville-fr.ch

261 5/10



WETTBEWERB

**«Die Burgergemeinde
der Stadt Freiburg»**

Das Kinder- und Jugendheim
Bonnesfontaines ist Teil welcher
Stiftung der Burgergemeinde?

Antwort bis 20. Februar 2010
an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat,
Stadthaus, 1700 Freiburg, oder
an concours1700@ville-fr.ch

Communications du CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de M^{me} Claudine Esseiva, avec effet au 31 décembre 2009, et proclamé élue M^{me} Françoise Morvant, première des viennent-ensuite de la liste du PLR;
- a pris acte de la démission du Comité de pilotage de l'Agenda 21 de M^{me} Nathalie Gigon;
- a pris acte avec satisfaction de l'inscription des Archives de la Ville dans le nouvel Inventaire suisse des biens culturels d'importance nationale (A);
- a décidé de relancer les Maxi beaux-arts pour la fin de l'année scolaire et d'analyser les solutions possibles pour la reprise de ces activités à la rentrée scolaire 2010–2011;
- a décidé la reprise du Chantier écologique par la Ville de Fribourg, dès le 1^{er} janvier 2010;

- a fixé les prochaines assemblées bourgeois aux mercredis 26 mai et 15 décembre 2010;
- a répondu à la procédure de consultation relative aux bibliothèques scolaires et mixtes du canton;
- a approuvé l'autorisation de la Jazz Parade 2010, du 2 au 7 juillet 2010;
- a renouvelé les concessions de taxi pour 2010;
- a décidé d'interdire le stationnement des deux côtés du chemin de la Colline, sur le tronçon situé entre la route Joseph-Chaley 18 et le chemin de la Colline 2;
- a procédé à l'indexation de la taxe de raccordement aux égouts au 1^{er} janvier 2010.

Site Internet de la Ville de Fribourg

www.ville-fribourg.ch

Mitteilungen aus dem GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von Claudine Esseiva aus dem Generalrat auf den 31. Dezember 2009 zur Kenntnis und erklärt Françoise Morvant, Erstnachfolgende auf der Liste der FDP, als gewählt;
- nimmt den Rücktritt von Nathalie Gigon aus dem Steuerkomitee der Agenda 21 zur Kenntnis;
- nimmt die Aufnahme des Stadtarchivs in das neue Schweizerische Inventar der Kulturgüter von nationaler Bedeutung (A) zur Kenntnis;
- beschliesst, die Maxi Beaux-Arts mit Ende des Schuljahres neu zu lancieren und mögliche Lösungen für die Wiederaufnahme dieser Aktivitäten zu Beginn des Schuljahrs 2010–2011 zu prüfen;
- beschliesst die Wiederaufnahme des Chantier écologique durch
- die Stadt Friburg ab 1. Januar 2010;
- legt die nächsten Burgerversammlungen auf Mittwoch, 26. Mai, und Mittwoch, 15. Dezember 2010, fest;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren über die Schulbibliotheken und die kombinierten Schul- und Gemeindebibliotheken des Kantons;
- bewilligt die Durchführung der Jazz Parade 2010 vom 2. bis 7. Juli 2010;
- erneuert die Taxikonzessionen für das Jahr 2010;
- beschliesst ein Parkierverbot auf beiden Seiten des Chemin de la Colline auf dem Teilstück zwischen der Route Joseph-Chaley 18 und dem Chemin de la Colline 2;
- nimmt die Indexierung der Anschlussgebühr an das Kanalisationsnetz auf den 1. Januar 2010 vor.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte du mardi

Dame Bonaventure entre élégance et représentation:

Portrait de la baronne de Lenzbourg, 1776
par Joseph Emmanuel Curty

La jeune femme est titrée: Alexandrine Bonaventure, née Belot de Villette, épouse de Simon Pierre Nicolas de Lenzbourg, aristocrate qui fit carrière dans les armes. Le regard est franc mais l'attitude réservée. Le corsage est élégant, même coquet avec sa bordure de fourrure, mais sans ostentation. La toile s'avérant trop exigüe, le peintre a reporté au dos du tableau l'habituelle mention du nom du modèle et de son âge, laissant le spectateur tout à loisir d'admirer carnations et textures.

Joseph Emmanuel Curty (1750–1813) a signé ce très beau portrait de femme, œuvre de jeunesse demeurée isolée dans sa production picturale encore peu connue.

Cette œuvre sera présentée lors de la prochaine «Découverte du mardi» que propose Colette Guisolan-Dreyer, historienne de l'art, **le mardi 9 février 2010, à 18 h 30**.

Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF), rue de Morat 12, CH 1700 Fribourg.
tél. 026 305 51 40 / www.mahf.ch



Joseph Emmanuel Curty, Portrait de la baronne de Lenzbourg, 1776.
© MAHF, Primula Bosshard

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin décembre 2009, la population légale de la ville était de 34 746 habitants, en diminution de 30 personnes par rapport à la fin novembre 2009 (34 776). Sur ce nombre, 23 275 personnes étaient d'origine suisse (-23), 11 471 d'origine étrangère (-7). La population en séjour était, au 31 décembre 2009, de 2496, soit en diminution de 20 (2516). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin décembre 2009, de 37 242 (37 292).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 décembre 2009, la ville de Fribourg comptait 1932 demandeurs d'emploi (+79), pour un taux de 10,5% (+0,4%). 1700 publie ici le chiffre de tous les demandeurs d'emploi (chômeurs reconnus et personnes inscrites à la recherche d'un emploi) de la ville de Fribourg. Pour sa part, le Service public de l'emploi (Canton), recense, à fin décembre 2009, 1089 chômeurs reconnus en ville de Fribourg, soit 5,9% de la population active.

Budget adopté

CONSEIL GÉNÉRAL

Réuni les 14 et 15 décembre 2009, le Conseil général a pris une série de décisions. Outre l'adoption du budget 2010, il a élu M. P. Odermatt (PS) comme conseiller d'agglomération, où il occupera le siège laissé vacant depuis l'élection refusée de Mme M.-T. Maradan Ledergerber. Quant à Mme A. Sidi Nur Manguy (PS), elle siégera désormais à la Commission financière, où elle succède à M. T. Steiert.

Décisions formelles

Le Conseil général a également pris sans discussion et à l'unanimité deux décisions purement formelles. Il a d'abord approuvé la dissolution de l'Association de communes pour la promotion des activités culturelles Coriolis Promotion, dont les tâches sont désormais reprises par l'Agglomération.

Ensuite, il a adopté une modification des statuts de l'Association de communes de la Sarine pour les Services médico-sociaux (ACSMS) concernant la pratique existant quant à la clef de répartition, entre les communes membres, de la charge financière de l'indemnité forfaitaire pour l'aide et les soins à domicile.

Budget de fonctionnement 2010

Le budget de fonctionnement 2010 de la commune se présente comme suit:

Total des produits	Fr. 207 969 943.00
Total des charges	Fr. 214 364 397.00
Excédent des charges	Fr. 6 394 454.00

Le budget de fonctionnement a été adopté, sans modification, par le Conseil général par 34 voix contre 14 et 18 abstentions. Ce résultat est le reflet de l'existence de trois blocs aux «avis partiellement convergents et partiellement divergents», pour reprendre le constat de M. M. Ducrest, président d'une Commission financière tout aussi divisée que le plénum.

«Aucune volonté d'économies...»

D'un côté, on trouve les représentants de la droite, UDC et libéraux-radicaux, qui s'opposent au budget, après avoir demandé en vain son renvoi. «Le budget de la

Commune est tout simplement inacceptable», dira M. G. Gaillard (PLR). Pourquoi? Parce que dans son prétendu combat pour l'équilibre budgétaire, notre Exécutif persiste dans sa stratégie qui consiste à tout promettre – pour calmer le jeu – et à ne rien entreprendre, si ce n'est de constituer des groupes de travail ou de confier des mandats externes, autrement dit de dévier les problèmes en corner. Il y a absence totale de volonté politique du Conseil communal de réaliser des économies pour équilibrer le budget.»

M. S. Peiry (UDC) d'ajouter: «Cette législature est une législature de perdue. Rien n'a été entrepris depuis 2006 pour assainir la situation financière de notre Ville. Toutes les démarches ou propositions des membres du Conseil général pour endiguer les déficits budgétaires se sont heurtées au veto du Conseil communal. Pour justifier son inaction, celui-ci préfère invoquer les décisions de baisses fiscales prises par le Grand Conseil.»

Qualité de vie de la cité

De l'autre, les représentants des partis de gauche défendent un budget qui préserve la qualité de vie des habitants de Fribourg. «Ce

sont aussi inutiles qu'inacceptables l'une que l'autre.»

«Plusieurs éléments laissent espérer, ajoute Mme M.-T. Escolar Mettraux (Verts), une amélioration à moyen terme des finances de la Commune. La nouvelle péréquation financière prévue pour 2011 et la fusion des communes projetée pour 2016 augurent d'une stabilisation, voire d'une diminution des charges communales.» Mme B. Ackermann-Clerc (PCSO) de rappeler: «Fribourg n'est ni une entreprise privée, ni un ménage, mais bien une collectivité publique au service de sa population et garantie du bien commun. La qualité de vie des habitants de notre ville est notre priorité. Les valeurs réelles, les priorités se dévoilent en période de crise. Quelle est notre vision de la société? C'est de défendre la cohésion sociale.»

Au milieu

Quant au groupe démocrate-chrétien, il défend une position intermédiaire. Par la voix de M. C. Schenker, il constate que le Conseil

communal «s'accorde d'un déficit budgétaire chronique. Depuis le début de la législature, le refrain est le même: le Canton ne fait rien. Au contraire, il baisse les impôts; il faut attendre la nouvelle péréquation. On a coupé partout où c'est possible. Ce «quasi-radotage» est totalement faux. Même avec la nouvelle péréquation financière, ce Conseil communal envisage des déficits annuels de plus de cinq millions de francs à l'avenir et ne veut pas procéder aux coupes nécessaires et entreprendre une politique de désendettement. Pourquoi dès lors ne pas renvoyer le budget? Le renvoi équivaudrait à faire boire un âne qui n'a pas soif. Il entraînerait le refus du budget, un blocage du fonctionnement de la Commune. Aussi le groupe PDC marquera-t-il sa forte désapprobation par une abstention générale, aussi bien lors du vote sur le renvoi que lors du vote d'ensemble.»

Budget des Services industriels

Le budget d'exploitation des Services industriels prévoit un excédent de recettes de 53 330 francs sur un total de 13 777 980 francs. Ce bénéfice sera versé à la caisse communale. Les dépenses de 13 724 650 francs incluent en outre 220 000 francs alloués à la réserve pour l'égalisation du prix de l'eau.

Rentrée scolaire 2010/2011

RENTRÉE SCOLAIRE 2010/2011

SCHULBEGINN 2010/2011

Die Schuldirektion ruft in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am **Freitag, 26. Februar 2010**, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle Eltern erhalten ein Schreiben Anfang Februar.

Die Schuldirektion weist darauf hin, dass Kinder, die zwischen dem **1. Mai und 31. Juli 2005** geboren sind, ebenfalls bis **30. April 2010 um 17.00 Uhr** eingeschrieben werden können, auch wenn die betroffenen Eltern kein diesbezügliches Schreiben erhalten haben. **Nach dieser Frist werden keine Anmeldungen mehr entgegengenommen.**



Rentrée scolaire 2010/2011

RENTRÉE SCOLAIRE 2010/2011

SCHULBEGINN 2010/2011

Die Schuldirektion ruft in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am **Freitag, 26. Februar 2010**, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle Eltern erhalten ein Schreiben Anfang Februar.

S'agissant des **enfants nés entre le 1er mai et le 31 juillet 2005**, la Direction des écoles rappelle que même si les parents concernés ne reçoivent aucun courrier à ce propos, ils ont néanmoins la possibilité de les inscrire jusqu'au **30 avril 2010, à 17 h**. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus prises en considération.

ÖĞRETİM YILI BAŞLANGICI 2010/2011

Okullar Müdürlüğü, şehirdeki resmi anaokullarına gidecek çocukların kayıt süresinin **26 Şubat 2010 cuma günü** sona ereceğini hatırlatır. Kayıtlar, Okullar Müdürlüğü Sekreterliği'nin, rue de l'Hôpital 2 adresindeki 206 no.lu bürosunda yapılacaktır.

Aynı şekilde, **1 Mayıs – 31 Temmuz 2005 tarihleri arasında doğan çocukların** velileri, kendilerine konuyla ilgili hiçbir yazı gönderilmese de, çocukların **30 Nisan 2010 cuma günü saat 17.00 ye kadar** okula kaydettirebilirler. Bu tarihten sonra yapılan kayıt başvuruları dikkate alınmayacaktır.

FILLIMI I VITIT SHKOLLOR 2010/2011

Drejtoria e shkollave ju përkujton se afati i rregjistrimit të fëmijëve për të vijuar mësimin zyrtar parashkollor në qytetështë gjë gjithatë mundësitet i 'ti rregjistrojnë fëmijët e tyre gjë të 30 prill 2010 ora 17.00. Pas këtij afati, rregjistrimet nuk do të merren parasysh.

Pasi ka të bëjë me fëmijët e lindur në mes të 1 majit dhe 31 korrikut 2005, Drejtoria e shkollave i përkujton madje edhe prindërit që s'marrin kurrrarë shkresë për këtë qëllim kanë meqjithatë mundësitet i 'ti rregjistrojnë fëmijët e tyre gjë të 30 prill 2010 ora 17.00. Pas këtij afati, rregjistrimet nuk do të merren parasysh.

PASSEPORTS SUISSES / BIOMÉTRIE

L'introduction définitive et généralisée du passeport électronique (passeport 10) est prévue au 1^{er} mars 2010

Jusqu'au 15 février 2010, les commandes de passeports ordinaires 03 et biométriques 06 doivent s'effectuer, comme actuellement, auprès de la commune de domicile.

DU 15 FÉVRIER AU 23 FÉVRIER 2010, plus aucune commande de passeport ordinaire 03 et biométrique 06 ne pourra s'effectuer. **DURANT cette phase transitoire, l'émission de passeports provisoires et de cartes d'identité sera garantie comme maintenant.**

Dès le 1^{er} mars 2010

Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.

Passeports: qu'est-ce qui change?

Plus aucune possibilité d'obtenir un nouveau passeport non biométrique. Les passeports 10 seront tous munis de données biométriques (photo du visage et empreintes digitales). Les commandes s'effectueront exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie, à Granges-Paccot.

Passeports provisoires: qu'est-ce qui change?

Les commandes s'effectueront exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie, à Granges-Paccot.

Carte d'identité: qu'est-ce qui change?

Les demandes de carte d'identité pourront être déposées auprès de la commune de domicile (comme maintenant), ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie, à Granges-Paccot.

Lors d'une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité, la commande ne pourra pas s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie, à Granges-Paccot.

Prix et durée de validité

Passeports 2010

Commande auprès du Centre de biométrie – Rte d'Englisberg 11 – 1763 Granges-Paccot, tél. 026 305 15 26 (bus n° 1, direction «Portes de Fribourg», dernier arrêt).

Adultes (dès 18 ans):	145 francs*	validité: 10 ans
Enfants (0 – 18 ans):	65 francs*	validité: 5 ans

Cartes d'identité

Commande:

Ville de Fribourg, Contrôle des habitants – Pl. de l'Hôtel-de-Ville 3 – 1700 Fribourg

ou

au Centre de biométrie – Rte d'Englisberg 11 – 1763 Granges-Paccot, tél. 026 305 15 26 (bus n° 1, direction «Portes de Fribourg», dernier arrêt).

Adultes (dès 18 ans):	70 francs*	validité: 10 ans
Enfants (0 – 18 ans):	35 francs*	validité: 5 ans

Commande combi (passeport et carte d'identité)

Commande auprès du Centre de biométrie – Rte d'Englisberg 11 – 1763 Granges-Paccot, tél. 026 305 15 26 (bus n° 1, direction «Portes de Fribourg», dernier arrêt).

Adultes (dès 18 ans):	158 francs*	validité: 10 ans
Enfants (0 – 18 ans):	78 francs*	validité: 5 ans

*Frais de port inclus



SCHWEIZER PASS / BIOMETRIE

Die definitive und flächendeckende Einführung des elektronischen Passes (Pass 10) ist auf den 1. März 2010 geplant

BIS ZUM 15. FEBRUAR 2010. Die ordentlichen Pässe 03 und biometrischen Pässe 06 sind wie bisher bei der Wohngemeinde zu bestellen.

VOM 15. FEBRUAR BIS ZUM 23. FEBRUAR 2010. Es können keine ordentlichen Pässe 03 und biometrischen Pässe 06 mehr bestellt werden. **In dieser Übergangsphase ist die Ausstellung von provisorischen Pässen und Identitätskarten wie bisher garantiert.**

Ab dem 1. März 2010.

Die Pässe 03 und 06 bleiben bis zum Ende ihrer Laufzeit gültig.

Pässe: Was ändert sich?

Es sind keine neuen nicht biometrischen Pässe mehr erhältlich. Die Pässe 10 enthalten alle biometrische Daten (elektronisch gespeicherte Gesichtsbild und digitale Fingerabdrücke). Bestellungen sind ausschliesslich beim Sektor Schweizerpässe – Biometriezentrum in Granges-Paccot möglich.

Provisorischer Pass: Was ändert sich?

Bestellungen sind ausschliesslich beim Sektor Schweizerpässe – Biometriezentrum in Granges-Paccot möglich.

Identitätskarten: Was ändert sich?

Identitätskarten können bei der Wohngemeinde (wie bisher) oder ebenfalls beim Sektor Schweizerpässe – Biometriezentrum in Granges-Paccot beantragt werden. Bestellungen von Pass und Identitätskarte im Kombiangebot sind bei der Wohngemeinde nicht möglich, sondern nur beim Sektor Schweizerpässe – Biometriezentrum in Granges-Paccot.

Preise und Gültigkeitsdauer

Pässe 2010

Bestellung beim Biometriezentrum – Rte d'Englisberg 11 – 1763 Granges-Paccot, Tel. 026 305 15 26 (Bus Nr. 1, Richtung «Portes de Fribourg», letzter Halt).

Erwachsene (ab 18 Jahren):	145 Franken*	gültig 10 Jahre
Kinder (0–18 Jahre):	65 Franken*	gültig 5 Jahre

Identitätskarten

Bestellung:

Stadt Freiburg, Einwohnerkontrolle – Pl. de l'Hôtel-de-Ville 3 – 1700 Fribourg

oder

beim Biometriezentrum – Rte d'Englisberg 11 – 1763 Granges-Paccot, Tel. 026 305 15 26 (Bus Nr. 1, Richtung «Portes de Fribourg», letzter Halt).

Erwachsene (ab 18 Jahren):	70 Franken*	gültig 10 Jahre
Kinder (0–18 Jahre):	35 Franken*	gültig 5 Jahre

Kombiangebot (Pass und Identitätskarte)

Bestellung beim Biometriezentrum – Rte d'Englisberg 11 – 1763 Granges-Paccot, Tel. 026 305 15 26 (Bus Nr. 1, Richtung «Portes de Fribourg», letzter Halt).

Erwachsene (ab 18 Jahren):	158 Franken*	gültig 10 Jahre
Kinder (0–18 Jahre):	78 Franken*	gültig 5 Jahre

*Inklusive Porto

Budget verabschiedet – Finanzkommission und Plenum uneins

GENERALRAT

In seinen Sitzungen vom 14. und 15. Dezember 2009 traf der Generalrat eine Reihe von Entscheiden.

Abgesehen von der Verabschiedung des Budgets 2010 wählte er Pius Odermatt (SP) in den Agglomerationsrat, wo er den Sitz einnimmt, der seit der von Marie-Thérèse Maradan Ledergerber abgelehnten Wahl vakant geblieben ist. Addei Sidi Nur Manguay (SP) wird als Nachfolgerin von Thierry Steiert Mitglied der Finanzkommission.

Formale Entscheide

Diskussionslos und einstimmig traf der Generalrat zudem zwei rein formale Entscheide. Zunächst bewilligte er die Auflösung des Gemeindeverbands für die Förderung der kulturellen Aktivitäten Coriolis Promotion, dessen Aufgaben künftig von der Agglomeration wahrgenommen werden.

Anschliessend verabschiedete er eine Änderung der Statuten der Association de communes de la Sarine pour les Services médico-sociaux (ACSMS) betreffend die bestehende Praxis hinsichtlich des Verteilschlüssels der Finanzlast der Pauschalentschädigung für den Spitexverband unter den Mitgliedergemeinden.

Betriebsbudget 2010

Das Betriebsbudget 2010 der Gemeinde präsentiert sich wie folgt:

Total der Einnahmen	Fr. 207 969 943.00
Total der Ausgaben	Fr. 214 364 397.00
Ausgabenüberschuss	Fr. 6 394 454.00

Der Generalrat verabschiedete das Budget unverändert mit 34 gegen 14 Stimmen bei 18 Enthaltungen. Dieses Ergebnis widerspiegelt die Existenz von drei Blöcken mit «teils konvergierenden, teils divergierenden Meinungen», wie sich Michel Ducrest ausdrückte, Präsident einer Finanzkommission, die ebenso uneins wie das Plenum war.



«Kein Sparwille ...»

Auf der einen Seite stehen die Vertreter der Rechten, SVP und FDP, die gegen das Budget opponieren, nachdem sie vergeblich seine Rückweisung gefordert haben. «Das Budget der Gemeinde ist schlicht und einfach unakzeptierbar», erklärt Georges Gaillard (FDP). «Warum? Weil unsere Exekutive in ihrem angeblichen Kampf für ein ausgewogenes Budget ihre Strategie weiterführt, die darin besteht, alles zu versprechen – um die Gemüter zu beruhigen – und nichts zu unternehmen, es sei denn die Einsetzung von Arbeitsgruppen oder die Vergabe externer Mandate, womit die Probleme nur verlagert werden. Was völlig fehlt, ist der politische Wille des Gemeinde-

zite einzudämmen, stiessen auf das Veto des Gemeinderats. Um seine Untätigkeit zu rechtfertigen, zieht es dieser vor, die vom Grossen Rat getroffenen Steuersenkungsentscheide ins Feld zu führen.»

Lebensqualität der Stadt

Auf der anderen Seite verteidigen die Vertreter der Linksparteien ein Budget, das die Lebensqualität der Einwohner Freiburgs wahrt. «Dieses Budget mag zwar keine politische Begeisterung auslösen», stellt Thierry Steiert (SP) fest, «doch ist es nicht schlechter als jene, die von der Rechten ohne Wimpernzucken genehmigt wurden, als diese in der letzten Legislatur noch über eine Mehrheit im Gemeinderat verfügte. Die meisten Gemeinden präsentieren Budgets mit roten Zahlen, infolge der Wirtschaftskrise, aber auch aufgrund der vom Grossen Rat beschlossenen Steuersenkungen. Unter diesen Umständen ist das vorgelegte Budget das bestmögliche. Wollte man um jeden Preis ein ausgewogenes Budget erzielen, müsste man entweder den Steuersatz erhöhen oder bei den Leistungen kürzen. Beide Optionen sind nutzlos und unakzeptierbar.»

«Mehrere Elemente», fügt Maria-Teresa Escolar Mettraux (Die Grünen) hinzu, «lassen auf eine mittelfristige Verbesserung der Gemeindefinanzen hoffen. Der für 2011 vorgesehene neue Finanzausgleich und die für 2016 geplante

Gemeindefusion deuten auf eine Stabilisierung, wenn nicht auf eine Abnahme der Gemeindeausgaben hin.» Wie Béatrice Ackermann-Clerc (CSPÖ) in Erinnerung ruft, «ist Freiburg weder ein Privatunternehmen noch ein Haushalt, sondern eine öffentliche Körperschaft, die im Dienst ihrer Bevölkerung steht und das Gemeinwohl gewährleistet. Die Lebensqualität der Einwohner/innen unserer Stadt ist für uns prioritätär. Tatsächliche Werte und Prioritäten

werden in Krisenzeiten sichtbar. Unsere gesellschaftliche Vision ist die Verteidigung des sozialen Zusammenhalts.»

In der Mitte

Die christlichdemokratische Fraktion nimmt eine Mittelstellung ein. Wie ihr Sprecher Claude Schenker feststellt, «nimmt der Gemeinderat mit einem chronischen Budgetdefizit vorlieb. Seit Legislaturbeginn ist derselbe Refrain zu hören: Der Kanton unternimmt nichts. Im Gegenteil, er senkt die Steuern; man muss auf den neuen Finanzausgleich warten. Überall, wo dies möglich war, hat man gekürzt. Dieses Quasi-Geschwafel ist fehl am Platz. Selbst mit dem neuen Finanzausgleich sieht dieser Gemeinderat jährliche Defizite von künftig mehr als 5 Millionen Franken vor; er weigert sich, die nötigen Kürzungen vorzunehmen und eine Entschuldungspolitik in die Wege zu leiten. Warum also das Budget zurückweisen? Die Rückweisung wäre nichts anderes, als einem Esel, der keinen Durst hat, Wasser zu reichen. Sie würde zu einer totalen Ablehnung des Budgets und zur Funktionsunfähigkeit der Gemeinde führen. Die CVP-Fraktion wird ihre starke Missbilligung durch allgemeine Stimmabstimmung ausdrücken, bei der Abstimmung über den Rückweisungsantrag wie bei der Schlussabstimmung.»

Budget der Industriellen Betriebe

Das Betriebsbudget der Industriellen Betriebe sieht einen Einnahmenüberschuss von 53 330 Franken bei einem Total von 13 777 980 Franken vor. Dieser Gewinn wird der Gemeindekasse überwiesen. In den Ausgaben von 13 724 650 Franken sind 220 000 Franken enthalten, die in die Rückstellung für die Anpassung des Wasserpriesters fliessen.

La Bourgeoisie de la Ville de Fribourg (4)

LE PATRIMOINE FORESTIER BOURGEOISIAL

En ce début 2010, touchons du bois! La première édition de 1700 de la présente année vous emmène à la découverte des forêts de la Bourgeoisie, de leur exploitation et des nombreux travaux effectués pour maintenir ce précieux patrimoine au service de la collectivité.

Les villes n'ont jamais pu se passer des écrins de verdure qui les entourent. Ainsi, au bon vieux temps, chaque bourgeois des bords de la Sarine dispose, avec la «couverture» forestière de la Bourgeoisie, de la promesse d'une bonne couverture chauffante pour l'hiver, les bûches distribuées alors répondant notamment aux demandes des démunis. De nos jours, c'est la collectivité tout entière qui jouit des multiples bienfaits des forêts bourgeoisales, sources précieuses de chlorophylle et de qualité environnementale.

Exploitation sylvicole et Centre forestier

Pour assurer l'exploitation de son domaine forestier, la Bourgeoisie bénéficie d'un personnel des plus qualifiés composé d'un forestier de triage, d'un contremaître, de quatre forestiers-bûcherons, épaulés par deux apprentis.

En 1992, son secteur sylvicole prend ses nouveaux quartiers au Centre forestier situé à La Corbaz, dans l'actuelle commune sarinoise de La Sonnaz. Il est en effet grand temps, car les locaux alors à disposition sont exigus et inadaptés, se trouvant par ailleurs au cœur d'un quartier d'habitation. Aussi, devant la nécessité d'opérer d'importants et onéreux travaux d'entretien, leur maintien est-il logiquement remis en question. Dès lors, l'Administration propose la vente de ce dépôt et son remplacement par la construction d'espaces adéquats dans la forêt de La Corbaz. Ayant obtenu toutes les autorisations indispensables, le chantier débute le 9 juin 1992 et



Le Centre forestier de La Corbaz.

le Centre forestier devient opérationnel pour le solstice d'hiver de la même année.

Cette réalisation exemplaire dispose désormais de toute l'infrastructure, des outils et du matériel nécessaires, créant ainsi un environnement propice à de bonnes conditions de travail pour le personnel chargé de l'entretien de plusieurs centaines d'hectares de forêts.

A relever, autour du Centre forestier, la réalisation d'un parcours botanique rassemblant quarante-vingts espèces indigènes. Ce cheminement constitue un outil didactique, non seulement pour les apprentis de la Bourgeoisie, mais également pour les autres entreprises forestières du canton, qui trouvent fort opportunément ici de quoi étancher leur soif de connaissances. Cours et examens pratiques s'y déroulent régulièrement, à la satisfaction de tous les participants.

Les travaux et les jours

Le domaine forestier bourgeoisial s'étend sur une vingtaine de communes et représente une superficie de quelque 780 hectares [ha]. Il se répartit dans les districts de la Sarine, de la Singine et du Lac. Les forêts sont composées de 52% d'essences résineuses et de 48%

d'essences feuillues. La planification sylvicole prévoit une coupe annuelle de 6400 m³. Quant à l'exploitation, elle est reconnue comme «unité de gestion» par le Service cantonal des forêts et de la faune.

Relevons qu'une grande partie du massif forestier de la Bourgeoisie se situe à proximité de localités. Ces forêts si prisées, que l'on nomme périurbaines, représentent toutefois une charge financière élevée pour la collectivité. L'usage intensif de ces espaces verts, poumons des villes, occasionne en effet d'incessants travaux. Conscient des difficultés propres à tout propriétaire de ce type de forêts, l'Etat les soutient financièrement.

Outre son activité forestière proprement dite, l'équipe, faisant flèche de tout bois, est souvent appelée à assurer la maintenance des propriétés des fondations et institutions bourgeoisiales. Cela représente une activité pour le moins variée, puisque son engagement va de l'entretien du cimetière de Bourguillon à la construction de chemins alpestres, en passant par des aductions d'eau dans les Préalpes.

«Lothar»

Ces dix dernières années, les interventions accomplies en forêt ont été axées sur la remise en état

de chemins forestiers, de même que sur des reconstitutions sylvicoles aux lieux-dits Piamont (16,74ha), Rohrholz (9,8 ha), Verdilloud (1,5 ha), La Faye (1 ha), Bois-des-Morts (0,5 ha), douloureux témoignages des dégâts colossaux causés par l'énorme «secouée» qu'a représentée la tempête «Lothar», le 26 décembre 1999. Pour mémoire, rappelons que dans l'entier du canton de Fribourg, c'est 1,4 million de mètres cubes de bois qui sont tombés, l'équivalent de 6000 terrains de football. Un malheur n'arrivant jamais seul, «Lothar» fut suivi par le déferlement de ces insectes ravageurs connus sous le nom de bostryche typographe, lesquels ont imprimé dans nos forêts de vilaines empreintes que s'efforcent d'effacer nos bûcherons, en exploitant autant que faire se peut ces bois bostrychés. La réalisation de tous ces travaux d'envergure a par ailleurs bénéficié de subventions allouées par le Canton et la Confédération.

L'équipe forestière de la Bourgeoisie, ainsi que divers services communaux, ont de même été fortement mis à contribution pour gérer les situations difficiles décluant des bouleversements survenus lors des intempéries de l'été 2007. Parallèlement, les liens et synergies

entre ces services se sont vus nettement renforcés.

Suite aux nombreux éboulements et chutes d'arbres survenus dans la vallée du Gottéron, le Service cantonal des forêts et de la faune a développé un projet de sylviculture consistant en l'assainissement des forêts de ladite vallée, situées à cheval sur les districts de la Sarine et de la Singine (communes concernées: Fribourg, Tavel et Saint-Ours). Il sollicita la Bourgeoisie de Fribourg, propriétaire de terrains, en qualité de maître d'ouvrage. Ledit projet débute en 2001 pour se terminer au mois de décembre 2009. De nombreux travaux d'abattage, de gestion d'éboulements, de sécurisation de routes, chemins, places, parcours et zones à risques y ont été effectués. L'engagement du Chantier écologique de la Ville de Fribourg, de la Protection civile et de l'armée a été très apprécié de la population.

Ces différents intervenants prennent aussi part à des tâches va-

riées telles que la participation aux plantations, la remise en état de lieux de détente, le nettoyage en forêt, la réfection de chemins et clôtures, les améliorations des drainages et passages de routes, notamment au Gantrisch. Pour s'en tenir à Fribourg et à ses environs, citons la restauration, avec l'appui financier de plusieurs collectivités, des chemins du Windig et de Grandfey, dévastés par les pluies diluviales du début août 2007. De quoi permettre à celles et ceux qui le souhaitent de reprendre les chemins de traverse, à défaut de celui des écoliers!

Forêts accueillantes et «Entreprise forestière exemplaire»

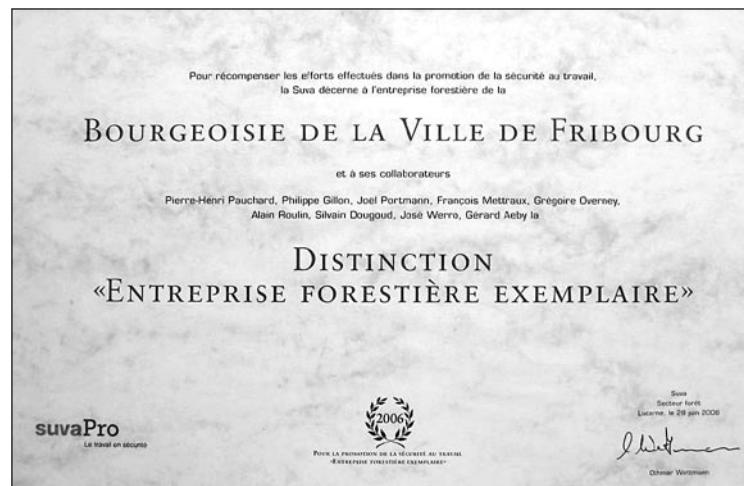
A de multiples reprises, diverses associations, écoles et paroisses ont sollicité le garde-forestier pour l'organisation de journées thématiques et pour la construction de canapés forestiers (sorte de salles de classe en plein air), destinées à sensibiliser les heureux participants à

la nature et au respect de l'environnement.

Signalons également que, chaque année, nombre de jeunes recherchent un travail durant la pause estivale. L'exploitation forestière donne ainsi la possibilité à des écoliers et à des étudiants de prêter main-forte à l'équipe de la Bourgeoisie, deux semaines durant, dans sa mission saisonnière. L'occasion pour ces jeunes de découvrir la na-

ture et de se faire du muscle au grand air!

Cerise sur le gâteau, qui pourrait être une *Forêt-noire* (!), la Bourgeoisie s'est distinguée en automne 2005 en remportant le premier prix d'«Entreprise forestière exemplaire», créé par la SUVA en 1997, et destiné à encourager les entreprises de la branche à promouvoir et à améliorer la sécurité au travail.



Qu'est-ce que la CarteCulture?

La CarteCulture permet aux personnes à revenu modeste de profiter de rabais entre 30% et 70% sur l'offre culturelle, sportive et de formation, tels que cinémas, piscines, théâtres, concerts, abonnements de journaux, activités sportives.

La CarteCulture est un passeport nominatif avec photo qui est valable une année. La première année, elle est gratuite pour tous les membres d'une famille.

La prolongation de la CarteCulture est payante. Le premier membre de la famille doit s'acquitter d'un montant de fr. 20.-, le deuxième de fr. 10.-; à partir de la troisième personne, elle est gratuite.

Puis-je bénéficier de la CarteCulture?

Vous pouvez obtenir la CarteCulture, si vous êtes domicilié à Avry, Belfaux, Chésopelloz, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens, Düdingen, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Villars-sur-Glâne et

- si vous êtes financièrement autonome, mais vous avez un revenu proche du minimum d'existence selon les normes CSIAS,
- ou si vous recevez les prestations complémentaires de l'AVS et de l'AI,
- ou si vous bénéficiez de l'aide sociale publique.

Ces conditions ne sont pas cumulatives. Les demandes d'obtention de la CarteCulture sont traitées par Caritas Fribourg.

Comment fonctionne la CarteCulture?

Pour pouvoir bénéficier des rabais CarteCulture, vous êtes prié de présenter votre carte à la caisse, respectivement au guichet de prélocation de l'organisation concernée. Le logo CarteCulture affiché aux caisses indique si la carte est acceptée.

Où puis-je obtenir des informations sur la CarteCulture?

- Auprès de Caritas Fribourg, qui est également responsable de la distribution des cartes
- Sur le site Internet: www.carteculture.ch/fribourg
- Auprès de votre service social

Les offres sont régulièrement actualisées sur: www.carteculture.ch/fribourg

Was ist die KulturLegi?

Die KulturLegi erlaubt Personen mit niedrigem Einkommen, 30 bis 70 % Ermässigung auf kulturelle, sportliche und bildende Angebote (Kinos, Schwimmbäder, Theater, Konzerte, Zeitungsabonnement und sportliche Anlässe) zu erhalten.

Die KulturLegi ist ein persönlicher, nicht übertragbarer Ausweis mit Foto für Erwachsene und Kinder. Die erste KulturLegi ist kostenlos und ein Jahr gültig.

Die Verlängerung der KulturLegi kostet für das erste Familienmitglied Fr. 20.-, für das zweite Fr. 10.-, ab dem dritten ist sie gratis.

Wer kann die KulturLegi beziehen?

Sie sind berechtigt, die KulturLegi zu beziehen, wenn Sie Ihren Wohnort in Avry, Belfaux, Chésopelloz, Corminboeuf, Corpataux-Magnedens, Düdingen, Freiburg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran oder Villars-sur-Glâne haben und

- finanziell unabhängig sind, aber Ihr Einkommen nachweislich am oder unter dem Existenzminimum liegt (gemäß den Normen der SKOS) oder
- Ergänzungsleistungen der AHV oder IV erhalten oder
- vom Sozialdienst Unterstützung erhalten.

Diese Bedingungen sind nicht kumulativ. Die Anträge für die KulturLegi werden von Caritas Freiburg geprüft.

Wie funktioniert die KulturLegi?

Um von den vergünstigten Eintritten der KulturLegi profitieren zu können, weisen Sie bitte Ihre Karte an der Kasse, beziehungsweise am Vorverkaufsschalter der betreffenden Organisation vor. Der bei den Kassen angebrachte KulturLegi-Sticker zeigt Ihnen, ob Ihre Karte akzeptiert ist.

Wo gibt es Infos zur KulturLegi?

Informationen über die KulturLegi erhalten Sie:

- bei der Caritas Freiburg, verantwortlich für die Verteilung der Karten
- auf der Internetseite: www.kulturlegi.ch/freiburg
- bei Ihrem Sozialdienst.

Auf der Webseite www.kulturlegi.ch/freiburg werden die Angebote laufend aktualisiert.



CarteCulture
KulturLegi

Fribourg et Région | Freiburg und Region

Service d'hiver / Winterdienst

Le ramassage des déchets et le nettoyage des lieux publics est une des tâches principales des employés de la Voirie. Mais cela n'est pas tout: pendant les mois d'hiver, cantonniers, éboueurs, employés des ateliers et chauffeurs de véhicules sont de piquet pour le service d'hiver. Lors de chutes de neige, il s'agit de déblayer le plus rapidement possible les routes et trottoirs de la ville afin de garantir la sécurité des automobilistes et des piétons.

Une organisation basée sur l'expérience

L'organisation du service d'hiver repose sur des principes établis et approuvés depuis plusieurs années au sein du service de la Voirie. A l'approche de l'hiver, une orientation est donnée aux 65 employés impliqués dans l'organisation, afin que chacun soit le plus efficace possible pendant les interventions à venir. Un document de référence comprenant toutes les informations telles que les numéros de contacts, les plans d'interventions, les règles de sécurité, est distribué à cette occasion.

Deux types d'intervention: **Alarme piquet** et **Alarme neige lourde**

Pendant la période hivernale, les deux responsables d'intervention consultent quotidiennement les prévisions météorologiques. Entre début novembre et fin mars, un service de piquet avec trois véhicules est prêt 24h/24h. En cas d'intempéries, de verglas ou de chutes de neige faibles, l'**alarme piquet** est donnée et l'intervention sur le terrain est alors rapide.

L'**alarme neige lourde** est déclarée en cas de grosses chutes de neige pendant la nuit. C'est un dispositif plus important, comprenant sept camions, une dizaine de véhicules légers et des hommes à pied. C'est au responsable d'intervention qu'incombe la tâche de réveiller ses collègues à 3 h du matin. Les chauffeurs de camions, avec leurs véhicules chargés de sel, quittent le dépôt des Neiges en premier. Ils sont suivis, à 4 h, des véhicules légers en charge de déblayer les trottoirs et sentiers pédestres. Les hommes à pied commencent leur travail à 5 h; munis de pelles à neige, ils dégagent les endroits non accessibles par les véhicules.

Le déneigement des routes se fait selon un plan de priorités. Il s'agit de dégager d'abord le centre-ville, les routes empruntées par les bus TPF, ainsi que les axes principaux traversant les quartiers. Cela pour permettre aux habitants de se rendre le matin sans encombre à leur travail ou à l'école. Une fois ces axes dégagés, les équipes se chargent des routes secondaires, des sentiers pédestres ou encore des places publiques. Cela prendra, bien sûr, plus de temps selon la quantité de neige tombée.

L'hiver 2008/2009, particulièrement rude et enneigé, a demandé un effort considérable en heures de travail au personnel de la Voirie.

Quelques chiffres

Nombre de personnes impliquées dans le service d'hiver:	65
Nombre de camions:	7
Nombre de véhicules légers:	10
Heures de travail pour le service d'hiver 2008/09:	5800
Sel utilisé (hiver 2008/09):	870 tonnes

Das Sammeln der Abfälle, der Unterhalt der Sammelstellen und die Straßenreinigung gehören zu den Hauptaufgaben des Strasseninspektors. Doch dies ist nicht alles: während den Wintermonaten stehen Chauffeure, Sammelpersonal, Mitarbeiter der Werkstätten und Strassenwischer auf Abruf bereit für den Winterdienst. Bei Schneefall ist es ihre Aufgabe, die öffentlichen Straßen und Plätze möglichst schnell zu räumen und so die Sicherheit der Automobilisten und Fußgänger zu garantieren.

Eine erprobte Organisation

Die Organisation des Winterdienstes beruht auf jahrelangen Erfahrungen des Strasseninspektors. Vor dem Winteranfang werden die 65 betroffenen Angestellten jeweils zu einer Informationssitzung eingeladen. Jeder soll seine Aufgabe gut kennen und wissen, was im Ernstfall zu tun ist. Alle Informationen, Telefonnummern, Einsatzpläne und Sicherheitsregeln sind in einem Referenzdokument festgehalten.

Zwei Typen von Interventionen **Alarme piquet** und **Alarme neige lourde**

Während den Wintermonaten konsultieren die Verantwortlichen täglich die Wetterprognosen. Zwischen Anfang November und Ende März steht ein Pikettdienst mit 3 Fahrzeugen 24 h/24 h bereit zum Einsatz. Sie kommen bei leichtem Schneefall, Unwettern oder Eisbildung zum Einsatz und intervenieren nach Bedarf direkt vor Ort (**Alarme piquet**).

Schneit es grössere Mengen während der Nacht, wird der **Alarme neige lourde** gegeben. Dabei kommen sieben grosse Räumungsfahrzeuge, zehn kleinere und zusätzlich Männer zu Fuß zum Einsatz. Der Alarm wird vom jeweiligen Verantwortlichen gegeben – ihm obliegt auch die Aufgabe, seine Arbeitskollegen in den frühen Morgenstunden zu wecken. Bereits um 3 h verlassen die mit Salz beladenen Räu-

mungsfahrzeuge das Gemeindedepot Neiges. Um 4 h beginnen die kleineren Fahrzeuge mit der Räumung der Trottoirs und Gehwege. Um 5 h kommen die Männer mit den Schneeschaufeln zum Zug – sie reinigen die Flächen, welche mit den Fahrzeugen nicht zugänglich sind.

Die Räumung der Straßen erfolgt nach Prioritäten: als Erstes werden das Stadtzentrum, die von den TPF-Bussen benutzten Straßen sowie die Hauptachsen in den Quartieren vom Schnee befreit. Die Bewohner der Stadt sollen Arbeitsort und Schule ohne Sorgen erreichen können. Nach diesen Hauptachsen werden kleinere Quartierstrassen, Fußgängerwege und öffentliche Plätze geräumt. Je nach Schneemengen dauert dies mehr oder weniger lang.

Der Winter 2008/2009 war besonders streng und verlangte von den Mitarbeitern des Strasseninspektors einen grossen Einsatz (siehe Zahlen).

Einige Zahlen

Anzahl Personen im Winterdienst:	65
Anzahl grosse Räumungsfahrzeuge:	7
Anzahl kleine Fahrzeuge:	10
Arbeitsstunden für Winterdienst 2008/09:	5800
Benötigte Menge Salz, Winter 2008/09:	870 Tonnen

Longtemps souhaitée et attendue – enfin opérationnelle

LA DEUXIÈME PISTE DE GLACE DU SITE SPORTIF DE SAINT- LÉONARD (SSSL)

La nécessité d'une deuxième patinoire avait déjà été ressentie par Gaston Baudet, alors président du HC Fribourg-Gottéron: une nouvelle infrastructure était jugée essentielle pour le maintien d'un club en LNA, pour sa pérennité et également pour le développement de tous les sports de glace de la région.

L'étude de faisabilité, élaborée par un comité stratégique et de pilotage présidé par Philippe Virdis, devait répondre aux questions suivantes:

- identifier les attentes et démontrer formellement le besoin;
- établir le concept et élaborer un avant-projet;
- établir également un «business-plan», ainsi qu'un plan de financement.

Cette étude a été publiée en juin 2003, puis communiquée en février 2004. Il ressortait de l'inventaire des besoins établi par le Service des sports de la Ville la nécessité de disposer d'une deuxième patinoire, non seulement pour le HCFG (pour environ un tiers des heures), mais aussi pour d'autres sports de glace de la ville et de son agglomération.

Après la légalisation du plan spécial d'aménagement (PSA), du plan d'aménagement de détail (PAD) et après l'octroi du permis de construire, la tâche la plus ardue fut d'assurer le financement de l'ensemble du SSSL, exercice réussi grâce, notamment, à la ténacité de Roland Kolly, président du comité de coordination. Le premier coup de pioche fut ainsi donné le 20 août 2008, annonçant officiellement le début des travaux que la commission de bâtisse, présidée par Jean Bourgknecht, vice-syndic de la Ville de Fribourg, est chargée de mener à bien.



Dans les délais prévus

Cette deuxième patinoire fait suite à un concours d'aménagement et d'architecte lancé en 1990, remporté par Claudine Lorenz, qui fut ensuite mandatée pour la planification de l'ensemble du SSSL, avec comme partenaires le bureau G. Longchamp SA et le bureau ASS SA. La construction s'est concrétisée dans les délais prévus, cela malgré certaines difficultés telles que:

- la réalisation simultanée de la salle omnisports et de la deuxième piste de glace;
- le maintien des activités sur le SSSL: celles de la salle des fêtes et de la patinoire existante (particulièrement lors des matches du HCFG, parfois qualifiés «à risque»), avec la nécessité d'assurer la sécurité des spectateurs, des chantiers et du parage;
- l'installation d'une nouvelle production de froid (glace), avec récupération de chaleur pour les deux pistes, tous ces travaux ayant dû être réalisés dans des délais extrêmement stricts, afin d'assurer l'exploitation de la patinoire existante durant les saisons 2008–2009 et 2009–2010.



Implantée à proximité, mais placée perpendiculairement à la patinoire existante, la deuxième piste de glace abrite les locaux techniques nécessaires à son fonctionnement. Ils sont en lien avec le local technique principal situé dans le bâtiment voisin. La surface de jeu est de dimension réglementaire, permettant l'organisation de manifestations officielles.

La galerie pour spectateurs, d'une capacité d'environ 350 personnes, pourra être agrandie au besoin et donner accès aux locaux du premier étage qui, en fonction des

souhaits déjà exprimés et des moyens financiers à trouver, pourront être réalisés ultérieurement.

A cette deuxième patinoire est adossé un portique, semblable à celui de la salle des fêtes et à celui en cours de réalisation à la halle omnisports.

La récupération de chaleur provenant de la production de froid permet de chauffer la deuxième patinoire, la future salle omnisports, ainsi que, par la suite, le bâtiment d'accueil et d'exploitation (à réaliser devant la patinoire actuelle, les constructions provisoires existantes étant alors supprimées) et la salle des fêtes de la ville de Fribourg.

Construite en béton avec une charpente en bois, la deuxième patinoire, d'un coût estimé à huit millions, répond donc à un réel besoin pour la région et le canton, l'offre actuelle étant insuffisante malgré les patinoires existantes.

Avec deux pistes de glace, il est ainsi possible depuis le 4 janvier d'attribuer des heures de glace, à des heures plus favorables, au public, aux écoles, au HCFG et aux autres sports de glace.

Gilbert Longchamp



Sportez-vous bien!

Le Futsal Team Fribourg Old Fox

Jouer au foot en salle n'est pas synonyme de futsal: ce sport possède ses propres règles permettant d'en faire une discipline à part entière. Une courte explication s'impose...

Le futsal est une variante du football, se pratiquant en salle, sur une surface de handball, avec un ballon plus petit et plus lourd, permettant un meilleur contrôle au sol. Sur le terrain, l'équipe se compose de quatre joueurs et un gardien, les changements sont volants et le temps est arrêté à chaque sortie de balle; il n'y a donc pas de bandes. Un match dure deux fois vingt minutes de temps effectif.

Ce qui frappe au futsal, c'est la rapidité, la technique, la tactique et le spectacle. Le ballon spécial de futsal permet un jeu rapide d'un haut niveau technique; il est souvent stoppé avec la semelle et non avec l'intérieur du pied. De plus, un match peut souvent se terminer sur un score fleuve tel que 11 à 9, p. ex.! Autant dire que spectateurs et joueurs ne s'ennuient jamais! A noter que le règlement favorise également le fair-play, limitant les contacts et les fautes inutiles.

L'équipe des Old Fox

Le club a été fondé en 2008 par un groupe d'amis voulant pratiquer le football d'une manière différente. Grâce à l'initiative et à l'expérience d'Emmanuel Emery, actuel président, l'équipe a débuté en Ligue nationale B Swiss Futsal, championnat dirigé et coordonné par l'ASF (Association suisse de football). La première saison dans le groupe romand de LNB permit de constater de rapides progrès et de finir sur une note très positive et encourageante, en terminant second du groupe, derrière le promu genevois.

Actuellement, Fribourg Old Fox évolue toujours dans ce même groupe et se trouve en tête du classement. Désormais, l'objectif est clair: c'est une promotion en LNA qui est visée!

Les Old Fox, un club formateur

L'Association fribourgeoise de football a mis sur pied cette année un championnat cantonal de futsal. Cela a permis aux Old Fox de créer leur deuxième équipe, composée principalement de juniors de la région. Pour ces jeunes, il s'agit d'une formation complémentaire au football. Ils améliorent en salle leur capacité technique, leur rapidité et surtout leur vision du jeu. C'est que le club



Le Futsal Team Fribourg Old Fox.

a pour ambition de développer ce sport en ville de Fribourg et dans toute la région, grâce à l'expérience de ses fondateurs et à l'engouement des jeunes pour cette discipline novatrice en Suisse. Cette deuxième formation du Futsal Team Fribourg Old Fox est actuellement première de ce championnat cantonal.

L'identité Old Fox

Le Futsal Team Fribourg Old Fox est plus qu'une simple équipe de copains pratiquant leur discipline favorite. Il s'agit d'une réelle association sportive cherchant le développement de ce sport, tant sur le plan cantonal que national. Mais, à côté d'une pratique purement sportive, le club encourage certaines valeurs qui devraient toujours faire partie intégrante du sport, telles que l'amitié, la solidarité et la joie de vivre. Une philosophie qui ne se résume donc pas à la seule pratique d'un sport palpitant et qui ne recherche le succès que par le plaisir.

Pour plus d'informations: www.oldfoxfribourg.ch



Le FC Central fête son 100^e anniversaire

Fondé sous le nom de FC Excelsior en 1910, le FC Central – arborant les couleurs de la ville de Fribourg – porte son nom actuel depuis 1917, suite à son admission au sein de l'Association suisse de football et d'athlétisme (ASFA). Depuis lors, le club a vécu bien des vicissitudes, faites de hauts et de bas, comme cela arrive dans toute organisation sportive.

A l'occasion de ce 100^e anniversaire, un comité d'organisation, présidé par le conseiller national et ancien syndic de la Ville de Fribourg Dominique de Buman, a été mis sur pied. Une série de manifestations a été prévue afin de marquer dignement ce siècle d'existence. S'il est impossible de les citer toutes, on peut mentionner un repas de soutien chez le grand chef fribourgeois Pierrot

Ayer (12 mars), la grande fête populaire du 100^e sous le pont de Saint-Jean et aux Grandes-Rames (31 juillet), ainsi qu'un match de gala entre deux équipes suisses de ligue nationale au Stade de la Motta, à une date encore à fixer. Quant à la journée officielle du 100^e (13 novembre), qui aura lieu à la Salle des fêtes de Fribourg, elle mettra un point final aux festivités de cette année historique.

Pour toute information sur ces activités:
Kurt Krattinger, président, 079 606 12 00
kurt.krattinger@ville-fr.ch

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

C'est ici que l'on se quitte, de Jonathan Tropper. Mal remis de l'échec de son mariage, Judd Forman se rend à l'enterrement de son père et se prépare à passer sept jours de deuil dans la maison familiale, en compagnie de sa mère et de ses frères et sœurs. Un exercice périlleux pour le jeune homme, mais certainement incontournable, puisqu'il s'agit de l'une des dernières volontés exprimées par Morton Forman avant de rendre l'âme.

Pas facile de voler des chevaux, de Per Petterson. A l'âge de la retraite, Trond s'isole dans un chalet au fond de la Norvège. Son voisin le plus proche est le frère de son ami d'enfance, pas revu depuis cinquante ans. Ce voisinage ravive chez Trond le souvenir du drame vécu l'année de ses quinze ans, lors du seul été passé avec son père. Le cheval «emprunté» le temps d'une promenade a désarçonné le jeune homme trop sûr de lui. Ce roman des grands espaces, brut et sensible, s'appuie sur une écriture simple. Les apprentissages de la vie s'accordent à une nature lumineuse, comme les passages décrivant le bûcheronnage et le transport de bois sur la rivière.

A la poursuite de l'Atlantide, d'Andy McDermott. Depuis son enfance, Nina Wilde est passionnée par l'Atlantide. A ses yeux, cette mystérieuse cité enfouie sous les eaux n'est pas qu'une légende et elle compte bien le prouver! Elle monte une expédition financée par le richissime mécène Kristian Frost. Mais la jeune femme constate rapidement d'étranges événements, comme si des personnes malveillantes l'empêchaient d'atteindre son but. Ne devrait-elle pas se méfier autant de ses amis que de ses ennemis? Un roman d'aventures bien écrit, qu'on quitte à regret une fois terminé.

Itinéraire spiritueux, de Gérard Oberlé. Avertissement: ce récit ne s'adresse pas aux buveurs d'eau et aux grincheux! Cet hymne à Dionysos et à ses pompes est aussi un ouvrage de sagesse et d'esprit. «*Le cul des bouteilles m'a servi de lorgnette et le verre à cocktail de kaléidoscope. Disons que ma vision du monde est un peu trouble. Une chance! Quand je verrai les choses comme elles sont réellement, il sera temps de fermer boutique.*» Gérard Oberlé naquit en Alsace en 1945. Après des études classiques au Collège Saint-Michel de Fribourg et à la Sorbonne, il se consacra au monde du livre: libraire d'antiquaria, éditeur, chroniqueur dans divers magazines de littérature et écrivain. Il vit depuis 1976 dans son manoir du Morvan.

Exposition

Algérie, pays de contrastes. Jusqu'au samedi 30 janvier 2010, exposition culturelle présentée par l'Ambassade d'Algérie en Suisse.

Bibliothèque
de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothefribourg.ch
bibliothefribourg@ville.fr.ch
 026 351 71 44

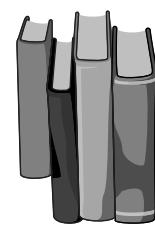
Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
 14 h – 18 h
 Mercredi 10 h – 18 h
 Jeudi 14 h – 20 h
 Samedi 10 h – 12 h



La Main Tendue
 Die Dargebotene Hand Telefono Amico
 Fribourg Freiburg

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Ein spannendes Lesejahr 2010 ist angesagt. Seit Januar sind auf dem Buchmarkt bereits unzählige neue Romane erhältlich. Davon stellt die Deutsche Bibliothek folgende Bücher näher vor:

Andrea Camilleri: Die Farbe der Sonne. Der Meister des italienischen Krimis hat sich in seinem neusten Fall gleich selbst in Szene gesetzt. Er folgt einer geheimnisvollen Nachricht und findet sich am angegebenen Ort ein. Dort erwartet ihn eine unglaubliche Überraschung: es werden ihm unveröffentlichte Schriften des berühmten Malers Caravaggio vorgelegt. Mit diesem Roman tauchen wir ab ins düstere 16. Jahrhundert.

Milena Moser: Möchtegern. Zehn Kandidaten bewerben sich in einer Schweizer TV-Castingshow um den Titel des «Schreib-Stars des Jahres». In der Jury sitzt eine bekannte Schriftstellerin mit dem höchst zweifelhaften Ruf eines exzentrischen, skandalumwitterten Vamps. Ein Roman über die Hochs und Tiefs im Leben, gewürzt mit witzigen Passagen, wie man sich dies von der «Putzfrauen-Insel-Autorin» gewohnt ist.

Frank Tallis: Kopflos. Nach der erfolgreichen Trilogie «*Die Liebermann Papiere*», «*Wiener Blut*» und «*Wiener Tod*» geht die spannende Serie um den Psychoanalytiker und Detektiv Max Liebermann weiter. Die Geschichte mit Tiefgang spielt im frühen 20. Jahrhundert. Der Psychologe hilft seinem Freund Inspektor Rheinhardt bei der Aufklärung eines Mordfalls, bei dem ein enthaupteter Mönch gefunden wird. Nach einem weiteren ähnlichen Fall wird die Sache als „übermenschliches und übernatürliches“ Ereignis aufgebaut. Doch trotz aller Gerüchte ermitteln die beiden Freunde erfolgreich weiter.

Michèle Lesbre: Das rote Canapé. Vergangenheit und Gegen-

wart zweier unterschiedlicher Frauen werden in diesem Buch voller Nostalgie mit französischem Charme verwoben. Die eine reist ihrem Geliebten aus Paris mit der Transsibirischen Eisenbahn bis zum Baikalsee nach, die andere kehrt in Gedanken zu ihrer grossen Liebe zurück. Eine Lektüre mit Tiefgang.

Barbara Vine: Das Geburtstagsgeschenk. Die englische Classe politique hat in letzter Zeit einige Wirren durchzustehen. So auch in Vines neustem, psychologisch genial aufgebautem Roman, in dem die Verlogenheit einer ganzen Ära aufgezeigt wird. Dies am Beispiel eines machthungrigen Politikers, der durch seinen Lebensstil privat wie auch politisch auf die schiefe Bahn gerät.

Barbara Vine schreibt auch als **Ruth Rendell**. Neu sind in der Bibliothek die ersten 10 Bände der beliebten **Inspektor-Wexford**-Reihe (wieder) erhältlich. Diese Romane mit Kultstatus spielen im England der 70er-80er-Jahre und erinnern stark an den Krimi-Stil von Agathe Christie. Hauptfigur ist der sympathische Inspektor Wexford, der mit intakten moralischen Grundsätzen die Fälle löst. Wer Krimis mag, die Spannung ohne Brutalität bieten, ist hier gut bedient.

Deutsche Bibliothek Freiburg

Rue de l'Hôpital 2
 1700 Freiburg
 026 322 47 22

deubibfr@ville.fr.ch

www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten:

Dienstag 15–18 Uhr
 Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr
 Donnerstag 15–20 Uhr
 Freitag 15–18 Uhr
 Samstag 10–12 Uhr

Vor Feiertagen wird um 17 Uhr geschlossen.

MÉMENTO

CONCERTS

• **Le Chœur Les Voix de Jeune Opéra C'e**

concert de musique vocale; dir.: Nicolas Farine; musique anglaise – 1945–1955 – de B. Britten, Vaughan Williams et Tippett; sa 30 janvier, 20 h, église des Capucins (r. de Morat 28).

• **Blues Night: The Crawfish Blues Band**

sa 30 janvier, 21 h, Blues Club (rte Saint-Nicolas-de-Flue 8).

• **La Chanson de Fribourg: Passeur d'étoiles**

dir.: Pierre Huwiler; di 31 janvier, 17 h, temple.

• **La Concordia de Fribourg: De l'Orient à l'Occident**

dir.: Jean-Claude Kolly; sa 6 (20 h) et di 7 février (17 h), aula Magna Uni Miséricorde.

• **Emmanuel Balssa (viole de gambe) et Elizabeth Joye (clavecin)**

concert de l'ADMA; œuvres de J.S. Bach; di 14 février, 17 h, église des Capucins (r. de Morat 28).

– **Maria Dipold (piano)**
œuvres classiques de compositeurs brésiliens; ve 12 février, 12 h 15.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

• **Samir, Broods & Kolt / Steppak**
dubstep; je 28 janvier, 21 h.

• **Tigr Tigr Tigr and DJ Jools/ML Fitano**

dance to Indie & electropop; ve 29 janvier, 22 h.

• **Da Sign & The Opposite / Bricks / Lo Fat Orchestra**

sa 30 janvier, 20 h.

• **Major Town – Blue Tuesday / Steppak and one**

ma 2 février, 22 h.

• **Diane Brown Sugar and Funkopopoulos**

funk to the max!; je 4 février, 21 h.

• **Mastodon**

Only Swiss Show; ve 5 février, 20 h.



Mastodon – Andrew Stewart.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

• **Le Trio Montin**

Christine Ragaz (violon), Brigitte Fatton (violoncelle), Rosemarie Burri (piano); œuvres de Beethoven, Veress et Mendelssohn; sa 30 janvier, 20 h.

• **Lunch Concert:**

– **G. Zerkula (violon) et M. Fleszar (piano)**

œuvres de Beethoven et Wienawski; ve 5 février

Serez-vous la personne qui sonnera à la porte, ou celle qui l'ouvrira?

LES SALONS DE MODESTE 2010

Saint Modeste, fringant, a retrouvé à fin décembre l'église de Russy qu'il avait délaissée en 2008 pour être restauré. Après une année, les Salons de Modeste sont aussi de retour et vous donnent rendez-vous le vendredi 26 février prochain, dès 19 heures.

Ce type de soirée est déjà une tradition largement établie à Fribourg, où la fête a lieu depuis 1995. Les Salons de Modeste mêlent curiosité et convivialité. Au soir du 26 février, selon une liste d'adresses et un critère de répartition dévoilés le jour même par les médias, chacune et chacun pourra se rendre dans l'un des salons ouverts par des particuliers. Qui sonnera à la porte? Qui ouvrira la porte? Ce sera là l'un des mystères d'une soirée offerte aux rencontres de hasard et à la fête.

Serez-vous la personne qui sonnera à la porte ou celle qui l'ouvrira? Si l'idée de tenir salon vous tente, veuillez prendre contact jusqu'au lundi 1^{er} février: salonsdemodeste@gmail.com

079 311 91 25

• **Wurzel 5 / Greis**
dernière tournée; sa 6 février, 20 h.

• **Colveen**

Majortown – Black Tuesday – Live; ma 9 février, 22 h.

• **Die zweilustigen Drei**

electro – tech – house; ve 12 février, 22 h.

• **Ice cream 10**

special anniversary session; sa 13 février, 22 h.

• **Elgrin / Sylek / Air-V**

neurocide – Drum and Bass; ve 19 février, 22 h.

• **Scacciapensieri**

live funk; sa 20 février, 22 h.

28 février; je (19 h), ve et sa (20 h), di (17 h); www.theatreosses.ch

ESPACE NUTHONIE

Villars-sur-Glâne

• **Smash 137**

exposition d'art moderne; jusqu'au 7 février.

• **Fragments du désir**

par la C^e Dos à Deux; ve 29 et sa 30 janvier, 20 h.

• **Notre état dans le monde**

par les Nouveaux Monstres; musique avec Burki, Francioli, Bourquin; je 4 février, 20 h.

• **Théâtre 9**

de J. Chopard et Yassir Madhour; mise en scène: Loïc Bays; ve 5 et sa 6 février, 20 h 30.

• **Ce fou de Platonov**

d'Anton Tchekhov; mise en scène: Valentin Rossier; avec Claude Inga Barbey et Maurice Aufair; me 10 février, 20 h.

• **Alice**

d'après Lewis Carroll; tout public dès 7 ans; sa 13 (11 h et 17 h) et di 14 février (11 h et 15 h).

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

• **Fanny Mermet: Même les sirènes ont mal aux pieds**

humour; sa 6 février, 20 h 30.

• **C'est toujours ça de pris**

souper-spectacle avec les Lyr-Hic; sa 13 février, 19 h.

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python
(026 347 10 78)

• **Café – contact – deuil**

avec Agnès Telley et Rose Steinmann; je 4 février, 18 h.

• **Mélodies du cœur**

avec Nelly Kuster; je 11 février, 20 h.

• **Le jeûne libère l'esprit**

soirée d'information avec Elisabeth Erb; me 24 février, 20 h.

ESPACEFEMMES

Rue Hans-Fries 2

• **Discutons de votre naturalisation**
avec Béatrice Ackermann-Clerc; je 28 janvier, 14 h.

• **Recherche d'emploi: l'atelier**

avec Sophie Truffer Bel; ve 29 janvier, 14 h.

MÉMENTO

- **Le système de santé en Suisse**
avec Anne-Marie Pillonel, infirmière; ma 2 février, 13 h 45.

- **Kreatives Schreiben**
mit Anne-Marie Buntschu; Fr. 12. Februar, 18 Uhr.

- **Politique en Suisse**
avec Giovanna Garghentini; ma 23 février, 13 h 45.

BIBLIOTHÈQUE LIVRECHANGE

Avenue du Midi 3-7

- **Bombon el perro**
film argentin; ve 5 février, 20 h 30.
- **Regard d'ailleurs**
photos de Leszek Andzel; du 9 février au 16 avril.
- **Contes de Hollande**
avec Laurette Heim; me 10 février, 15 h.
- **Jouons ensemble**
chansons, jeux, histoire pour enfants jusqu'à 5 ans; ve 5 février (français-albanais) et ve 12 février (français), 9 h 30 – 11 h.

CINÉMA

- **Les Trois Singes**
de Nuri Ceylan; du 7 au 9 février, 18 h, cinéma Corso (Pérolles 15).

CONFÉRENCES

- **Histoire de chambres**
par Michelle Perrot, historienne; me 27 janvier, 18 h 15, aula du Collège Saint-Michel.
- **Connaissance du monde: Le Chemin de Compostelle**
1700 km sur la voie des étoiles; par Alain de La Porte; me 3 février, 16 h et 20 h, Cap'Ciné (av. de la Gare 22).
- **Intimité / Extimité**
par Willy Pasini, sexologue, je 4 février, 18 h 15, aula du Collège Saint-Michel.

EXPOSITIONS

- **Karl Inglin – peinture**
jusqu'au 31 janvier, Galerie Gulliver (r. des Epouses 8).
- **Le Chant de la Couleur**
chef-d'œuvre de la Fondation Sturzenegger; jusqu'au 31 janvier, Musée d'art et d'histoire, r. de Morat 12.
- **Arctica**
jusqu'au 31 janvier, Musée d'histoire naturelle, ch. du Musée 6.

• Natura

travaux d'élèves; jusqu'au 12 février, Collège Sainte-Croix (r. Antoine-de-Saint-Exupéry 4).

- **Irma Alleman – céramique / Thomas Grogg – peinture / Jean-Louis Waeber – peinture**
jusqu'au 13 février, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter (r. des Epouses 18).
- **Les Préalpes fribourgeoises au fil des saisons**
photos d'Erich Egger et Damien Moigno; jusqu'au 13 février, Fribourg-Centre (av. de la Gare 12).

- **Helmut Guth – peinture / Jean-Pierre Burquier – sculpture**
jusqu'au 13 février, Plexus Art Gallery (r. Saint-Nicolas-de-Flue 8).



Sculpture de J.-P. Burquier, Plexus Art Gallery.

- **Les années amères de l'Amérique en crise (1935–1942) – photos**
jusqu'au 27 février, BCU, r. Joseph-Piller 2.

- **Stephan Sudan: Au fil du Nil**
techniques mixtes; jusqu'au 27 février, Au Carmin Art Gallery (Pl.-Supérieure 29).

- **La femme et l'argent: Le billet de banque est-il féminin?**
jusqu'au 28 février, Musée Gutenberg, pl. Notre-Dame 16.

- **Carol Bailly: les Dames de Pizza**
jusqu'au 28 février 2010; Espace Jean-Tinguely – Niki de Saint-Phalle, r. de Morat 2.

- **Dons reçus en 2009**
jusqu'au 8 mars, Musée suisse de la marionnette (Derrière-les-Jardins 2).

- **Le clan de la Tortue**
jusqu'au 19 avril, Musée d'histoire naturelle, ch. du Musée 6.
- **Corporate everything**
Francis Baudevin, Liam Gillick, Swetlana Heger; les langages de l'entreprise et leurs dérivés; jusqu'au 9 mai, Fri Art, Centre d'art de Fribourg, Petites-Rames 22.

• Musée Bible + Orient

jusqu'au 30 juin; Uni Miséricorde, salle 4219; di, 14 h – 17 h.

DIVERS

• Contes pour enfants

Caroline, nez pointu, raconte songes et mensonges; dès 4 ans; ve 29 janvier, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).

- **Fête de Fri Art: Egyptian Reggae**
sa 30 janvier, 19 h 30, Centre Fri-Art (Petites-Rames 22).

- **Avec ou sans sabots, cavales hennissantes et galopantes**
souper-contes; avec Odile Hayoz, Monique Chappuis et Marc Baechler; di 31 janvier, 18 h 30, auberge Aux-4-Vents.

- **Le Chapitre de Saint-Nicolas: Foyer religieux et lieu de pouvoir**
colloque multidisciplinaire; du 3 au 5 février, salle Rossier de l'ancien Hôpital des Bourgeois, r. de l'Hôpital 2.

- **Café philosophique**
di 7 février, 17 h, café du Gothard.

- **Marionnettes à gaine**
par Hélène Sauvain; atelier dès 6 ans; sa 13 février, de 14 à 17 h, Théâtre des marionnettes (Derrière-les-Jardins 2).

- **Stage d'aquarelle avec Kitty Mulder**
du 19 au 21 février; rens. et inscr.: 026 475 24 33 (Centre Le Phénix).

- **Point créateurs d'entreprise ou indépendants**
Iro mentor club; chaque jeudi, 17 à 19 h, rte des Daillettes 2a.

- **Nouveaux costumes de carnaval pour enfants**
ludothèques de Fribourg; Jura: 026 466 87 86; Schoenber: 026 481 28 97.

SPORT

• Hockey sur glace

- **Fribourg-Gottéron – SC Bern**
sa 30 janvier, 19 h 45

- **Fribourg-Gottéron – Lugano**
sa 6 février, 19 h 45
patinoire Saint-Léonard.

• Basketball

- **Fribourg Olympic – Starwings Basket Basel**
sa 30 janvier, 17 h 30

- **Elfic Fribourg – Riva Basket**
sa 13 février, 17 h 30.
halle de Sainte-Croix.

• Football-tennis

- FTC Fribourg Titans – FTC Grolley
championnat suisse LNA; sa 20 février, 16 h, halle des sports du Collège Saint-Michel.

Les gagnants du concours Nº 259 3/10

En séance du Conseil communal du mardi 5 janvier 2010, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 259. La réponse à donner était: «du vin».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M. Jean-Claude Roubaty

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M^{me} Marie-Thérèse Jaccottet

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M^{me} Josiane Defferrard

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M. Gérald Caboussat

gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.

5^e prix: M. Nicola Lascone

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.